

Questions orales

impossible de limiter les hausses salariales sans consulter les provinces, ne peut-il pas également hausser à l'échelle nationale le niveau de revenu des gagne-petit?

M. Lalonde: Monsieur l'Orateur, comme les deux hypothèses du député sont fausses, je ne peux répondre à la dernière partie de sa question.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Avez-vous lu l'exposé?

[Français]

LA POSSIBILITÉ DE RÉDUIRE À 60 ANS L'ÂGE D'ADMISSIBILITÉ À LA PENSION—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Étant donné que le grand nombre de jeunes qui sont en chômage est de nature à nuire à la préparation de leur avenir, le ministre peut-il dire à la Chambre s'il considérerait comme un élément de solution à ce grave problème la possibilité de réduire l'âge d'admissibilité à la pension de sécurité de la vieillesse à 60 ans pour les personnes qui désireraient prendre leur retraite à cet âge?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Les études qui ont été faites à ce sujet, monsieur le président, semblent indiquer qu'une telle mesure n'aurait pas un impact considérable sur le niveau de chômage au Canada.

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Le ministre peut-il dire à la Chambre si on a fait un relevé du nombre de personnes âgées de 60 à 65 ans ainsi que des prévisions relativement aux coûts que représenterait une allocation advenant qu'elle serait versée à ces catégories de personnes?

M. Lalonde: L'honorable député pose une question qui n'est pas très claire. S'il demande si un relevé a été fait relativement au coût que représenteraient les pensions versées à toutes les personnes de 60 à 65 ans, un tel relevé a été fait et ces chiffres sont disponibles. Je les ai déjà donnés à maintes reprises à la Chambre.

* * *

● (1150)

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALE

LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT QUANT AU RENFORCEMENT DES EFFECTIFS CANADIENS DE L'OTAN ET À L'AMÉLIORATION DU MATÉRIEL

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Étant donné que Joseph Luns, secrétaire général des forces de l'OTAN, nous a inquiété davantage au sujet de nos engagements envers l'OTAN en déclarant que l'équipement canadien est inadéquat, le ministère peut-il expliquer comment le gouvernement entend s'y prendre

[M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre).]

pour renforcer la position du Canada en Europe sans améliorer la qualité du matériel canadien? En outre, le ministre voudrait-il détailler l'attitude qu'il entend prendre à la conférence au sommet de l'OTAN qui sera tenue à Bruxelles le mois prochain?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, je crois que le secrétaire général Luns a complètement sous-estimé la contribution canadienne à l'OTAN. Il sait aussi très bien que nous sommes en train de faire une révision fondamentale de notre politique et d'apporter une réponse à beaucoup des questions qu'il s'est posées. En décembre, j'irai à Bruxelles présenter les résultats de cette révision qui répondront à toutes les questions qu'il a soulevées à un moment que je qualifie de très inopportun.

LA QUESTION DU REMPLACEMENT DES VÉHICULES ET DU MATÉRIEL

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Sud-Centre): Dans la revue de la défense, le cabinet a-t-il été avisé du remplacement des véhicules et du matériel, ou le cabinet a-t-il informé le ministre qu'il ne lui fournirait pas d'autres fonds pour équiper les forces canadiennes selon les normes. Dans quelle mesure le gouvernement laissera-t-il nos forces armées de se détériorer avant de prendre les mesures qui s'imposent?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Le cabinet a été saisi de ces questions. Nous avons fait d'importantes recommandations en vue du rééquipement de l'armée de terre, de l'achat d'avions de patrouille à grand rayon d'action et d'autre matériel, et les décisions qui seront prises seront annoncées dans un proche avenir.

* * *

LES DOUANES

RIVERPORT (N.-É.)—DEMANDE DE NOMINATION IMMÉDIATE D'UN DOUANIER

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser ma question au ministre du Revenu national, et j'espère que le ministre d'État (Pêcheries) voudra bien aussi me prêter son attention car cette question le concerne aussi.

Sachant que Riverport, en Nouvelle-Écosse, est privé des services d'un agent des douanes à demeure depuis avril, date à laquelle le dernier titulaire du poste est décédé, et que c'est le port d'attache d'au moins vingt chalutiers de haute mer, qui ont besoin d'huile et d'autres fournitures entreposées en douane, le ministre va-t-il étudier la question et envisager sur-le-champ la nomination d'un nouvel agent des douanes dans ce port pour assurer un service satisfaisant à l'industrie de la pêche hauturière de la région?

L'hon. Jack Cullen (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, je n'y manquerai pas. Je remercie le député d'avoir attiré mon attention sur cette situation, et j'en parlerai avec les fonctionnaires du ministère dès cet après-midi.